

De la greffe de cornée à la thérapie cellulaire : une révolution dans le traitement des pathologies cornéennes

Vincent BORDERIE, D. GHOUBAY, H. ROUARD

Résumé

La découverte du concept de cellules souches, caractérisées par leur capacité d'auto-renouvellement, de formation de clones et de différenciation, a permis d'envisager une nouvelle étape de l'histoire de la greffe en régénérant les tissus à partir de cellules greffées. Ces cellules ont pour vocation de remplacer la greffe de tissus.

Les thérapies cellulaires utilisées pour le traitement des pathologies du segment antérieur de l'œil intéressent actuellement essentiellement la cornée. L'insuffisance en cellules souches limbiques a été la première pathologie traitée par thérapie cellulaire avec des résultats cliniques probants. Dans les œdèmes cornéens la thérapie cellulaire endothéliale est au début du développement clinique. Pour les pathologies stromales, la thérapie cellulaire est à un stade de développement préclinique. Ces avancées thérapeutiques doivent encore trouver un modèle économique qui permette leur mise à disposition pour les patients à un coût abordable pour la société tout en conservant un haut niveau de sécurité des process de production.

Vincent Borderie, Djida Ghoubay, Hélène Rouard

Mots clés

- cellules souches
- Cornée
- limbe
- stroma
- endothélium

Correspondance

Tristan Bourcier, CHU Strasbourg, ANC, European Board of Ophthalmology.